

## À Sautron, la résidence des Glycines accueillera désormais des personnes handicapées vieillissantes

VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire, en concertation avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la Ville de Sautron et le bailleur La Nantaise d'Habitations, annonce l'ouverture d'un foyer de vie sur la commune de Sautron, en remplacement du domicile collectif Les Glycines. À partir du mois de février 2024, les 17 places de cette nouvelle structure non médicalisée seront destinées à des personnes handicapées vieillissantes.

Le 25 octobre 2022, le conseil d'administration du pôle Personnes Âgées de VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire approuvait la cessation d'activité de 5 domiciles collectifs. Conçus il y a 30 ans, pour accueillir des seniors autonomes, ces habitats partagés étaient devenus inadaptés pour un public âgé de plus en plus dépendant ayant un besoin de surveillance en soin continu. Le domicile collectif Les Glycines, implanté depuis 2004 sur la commune de Sautron, recensait 17 logements pour personnes âgées.

Au regard du **besoin croissant d'accueil et de prise en charge de personnes handicapées vieillissantes** notamment sur le territoire de Loire-Atlantique, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire et ses partenaires ont fait le choix de **transformer l'offre des Glycines en un foyer de vie pour accompagner et prendre soin de personnes handicapées vieillissantes**. Afin d'accueillir ce nouveau public, des travaux d'aménagement et d'adaptation du bâtiment sont intervenus préalablement à l'ouverture.

### Une ouverture prévue début 2024

**À compter du 5 février 2024, les premières personnes en situation de handicap pourront être progressivement accueillies au sein du foyer de vie, renommé « résidence Les Glycines », et qui reste à vocation non-lucrative.**

Situé 2, allée des Glycines à Sautron, ce foyer de vie est une structure non médicalisée qui dispose de 17 places, autorisées par le Département de Loire-Atlantique. Elle s'adresse en priorité à des **personnes âgées de 45 à 60 ans, en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme, une lésion cérébrale ou un handicap psychique et qui ont des signes de vieillissement** (fatigabilité, perte progressive des acquis, ralentissement du rythme de vie, repli sur soi, ...). Il peut par exemple s'agir de travailleurs en situation de handicap retraités d'Établissements et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT) ou du milieu ordinaire accueillis en foyers d'hébergement.

Ce nouvel établissement vise à répondre à un besoin croissant de places pour les personnes handicapées vieillissantes sur le territoire, tout en préservant leur autonomie et en favorisant le maintien et l'amélioration de leur bien-être et de leur qualité de vie. **Au sein de cette petite structure, l'approche se veut personnalisée, cohérente avec les problématiques d'âge** afin de prendre en considération les besoins de chaque usager et tenir compte de la complexité de chaque situation.

Au sein de ce foyer de vie, plusieurs modalités d'accueil sont proposées :

- **Hébergement permanent** : les résidents sont accueillis au sein d'un hébergement adapté (chambre individuelle), dans un cadre de vie collectif, confortable et sécurisant.
- **Hébergement en accueil temporaire** : la personne peut être accueillie en intermittenance pour un séjour de quelques jours ou de plusieurs semaines avec pour objectif de se ressourcer, de découvrir la vie en établissement et de proposer une période de répit aux familles et aidants.

**L'équipe pluridisciplinaire se compose de professionnels experts de l'accompagnement du handicap :** travailleur social, aides médico-psychologiques, aides-soignants, veilleur de nuit, agent de service hôtelier, ...

**Accès :** Les personnes âgées de 45 à 60 ans bénéficiant d'une orientation « Foyer de vie » prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) sans besoin de médicalisation sont éligibles à une admission au sein de la résidence Les Glycines. L'admission est soumise à validation de l'établissement en fonction du nombre de places disponibles.

## Le vieillissement des personnes en situation de handicap requiert un accompagnement spécifique

**Une personne handicapée vieillissante est une personne qui a connu sa situation de handicap avant de connaître les effets du vieillissement.** Ces effets interviennent généralement **plus précocement** chez ces personnes que pour le reste de la population (dès 40 ans) et ils peuvent se traduire par la **survenue de handicaps ajoutés, de maladies dégénératives, de déficiences sensorielles et d'incapacités fonctionnelles** impactant leur autonomie.

L'espérance de vie des personnes en situation de handicap a connu au cours des dernières décennies une croissance remarquable. Par conséquent, les structures d'accueil font face à **un enjeu relativement nouveau consistant à adapter leurs conditions d'accueil, leurs lieux de vie, le projet d'accompagnement et leurs compétences au vieillissement de leurs résidents.** Il est indispensable de penser des **solutions d'accompagnement spécifiques pour éviter des ruptures de parcours.** Ces solutions doivent être différentes de celles proposées aux personnes âgées. Selon le profil de la personne, son niveau d'autonomie et son besoin d'aide médicale, l'EHPAD n'est par exemple pas toujours la solution la plus pertinente. Un foyer de vie est une alternative permettant une transition plus adaptée, plus sereine et tout aussi sécurisée.

### **VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire**

VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire est une structure mutualiste privée à but non-lucratif qui développe et gère l'offre de soins et d'accompagnement du Groupe VYV en région Pays de la Loire. Grâce à un vaste réseau de santé composé de 350 établissements et services, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire apporte des réponses de proximité, personnalisées et adaptées à tous les âges de la vie. Trouver une structure d'accueil pour son enfant, un parent âgé, en situation de handicap ou pour soi-même, se faire soigner (par un généraliste, un spécialiste, un dentiste...), bénéficier de soins à domicile, s'équiper de lunettes ou d'un appareil auditif, ... VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire répond à l'ensemble de ces besoins avec une offre de soins de qualité, innovante, performante et accessible à tous.

A travers la diversité de son offre et grâce à l'engagement humain de ses 4 400 professionnels, VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire accompagne plus de 300 000 personnes chaque année. Membre de l'économie sociale et solidaire VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire agit au quotidien pour renforcer l'accès aux soins de l'ensemble de la population. Cet engagement est porté par notre raison d'être : *Se mobiliser chaque jour, au cœur des territoires, pour prendre soin de chacun.*

Retrouvez-nous sur : [pdl.vyv3.fr](http://pdl.vyv3.fr)

**Contacts presse VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire**

Lisa Meteier - Responsable communication VYV<sup>3</sup> Pays de la Loire

Léane Lebrun – Chargée de communication

[presse-pdl@vyv3.fr](mailto:presse-pdl@vyv3.fr) / 06 74 59 65 80